

Dans un souci évident de protection des mineurs lors de leurs accès aux différentes ressources publiées sur Internet, le rectorat de Créteil propose aux écoles de l'académie, une solution de filtrage. Celle-ci prend appui sur l'utilisation d'un navigateur conçu spécifiquement à cette fin et sur un compte d'accès au service de filtrage.

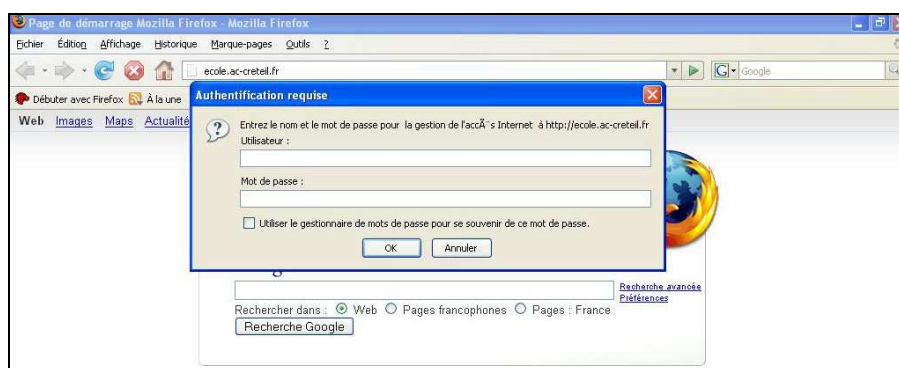
Bien que des solutions de filtrage soient proposées par l'institution, il appartient aux équipes enseignantes de rester vigilantes lors des accès à Internet des élèves dont elles ont la charge. Ainsi, chaque enseignant doit être en capacité de visualiser en permanence le contenu affiché sur le poste de tout élève. Un travail autour de la charte internet de l'école doit être mené avec les classes, contribuant par la même à la validation de compétences relevant expressément du Brevet Informatique et Internet (B2I)

Création d'un compte d'accès au filtrage

Un seul compte utilisateur pour l'ensemble de l'école est nécessaire. Il ne s'agit surtout pas d'en créer un par classe voire par élève. Pour créer le compte utilisateur du filtrage académique, rendez-vous à l'adresse :

<http://ecole.ac-creteil.fr>

Les identifiants et mot de passe pour accéder à l'application correspondent à l'UAI (RNE) de l'école.



Après vérification des références de l'école, la création du compte se fait par "Ajouter un nouvel utilisateur"



Un nom d'utilisateur et un mot de passe à saisir par 2 fois sont les seuls éléments à définir. Le bouton "**Ajouter le nouvel utilisateur**" permet cette création.

ATTENTION : Un message d'erreur peut être retourné si une école a déjà défini un compte utilisateur identique. Dans ce cas, il faut changer l'identification du compte que vous souhaitez créer.

Contrôle de l'accès à Internet

Ajouter un nouvel utilisateur pour:

E.E.PU de
4 RUE

identifiant de l'utilisateur (4 caractères minimum)

mot de passe (5 caractères minimum)

mot de passe (vérification) (5 caractères minimum)

Téléchargement du navigateur spécifique

Le fichier d'installation du navigateur à télécharger est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.mozilla-europe.org/fr/firefox/>

Installation du navigateur Firefox

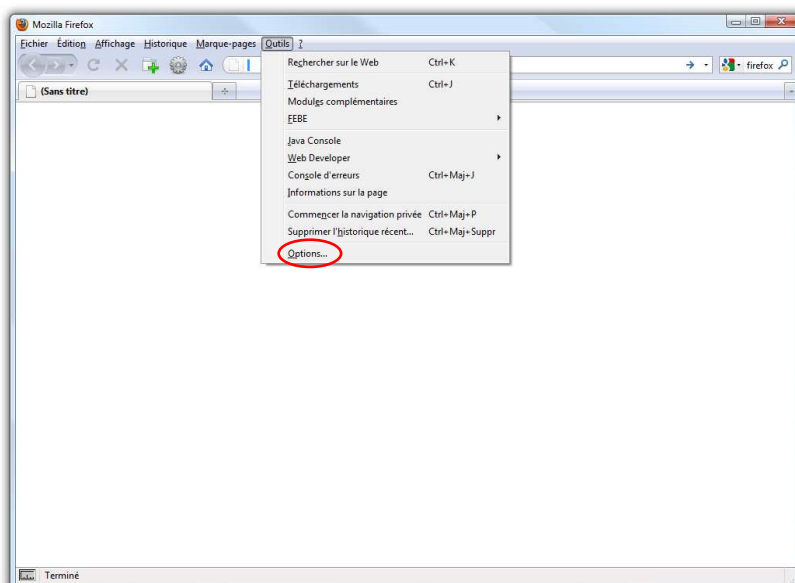
Lancer le fichier d'installation téléchargé et suivre les indications du module d'installation

Configuration du navigateur du Firefox

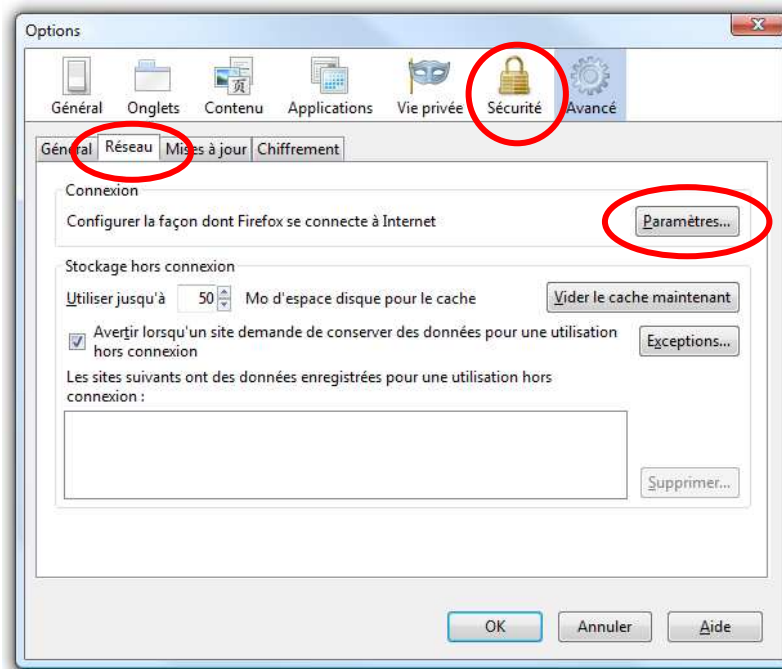
Lancer Mozilla Firefox



Aller dans le menu *Outils/Options*



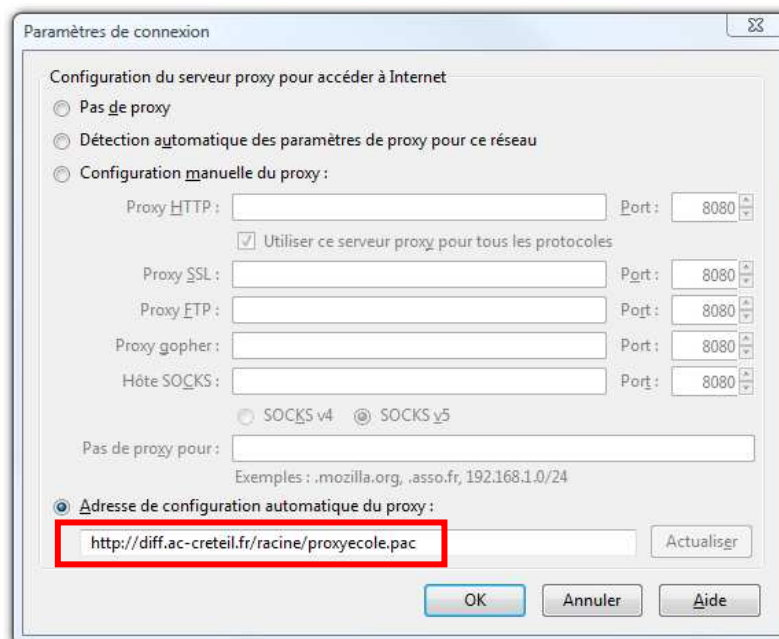
Dans la fenêtre *Options*, sélectionner *Avancé/Réseau/Paramètres...* puis cliquer sur *OK*



Dans la fenêtre *Paramètres de connexion*, sélectionner *adresse de configuration automatique du proxy* et copier le lien suivant :

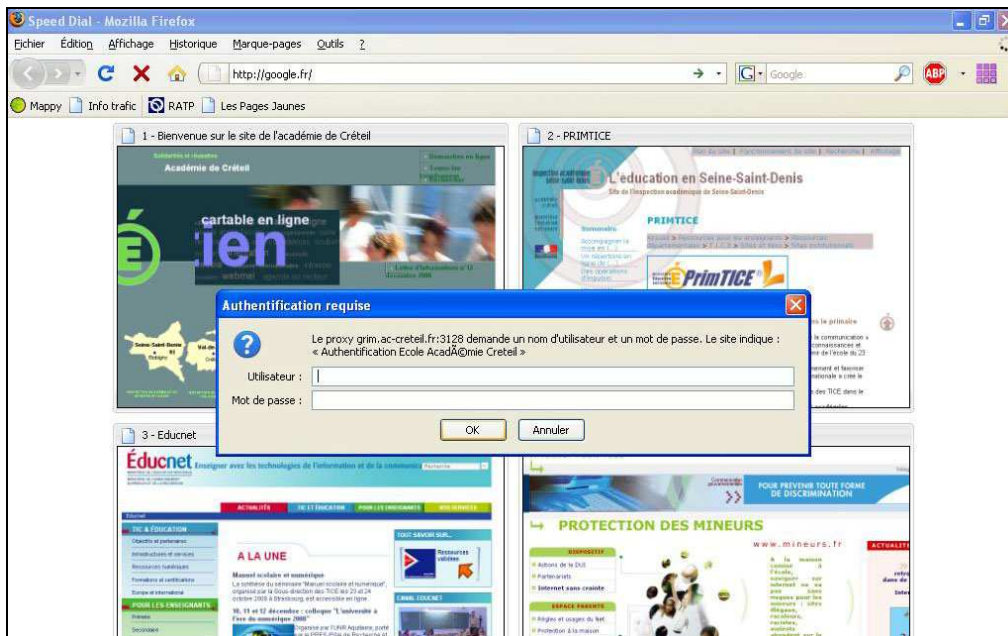
<http://diff.ac-creteil.fr/racine/proxyecole.pac>

puis cliquer sur *OK* et redémarrer Firefox.

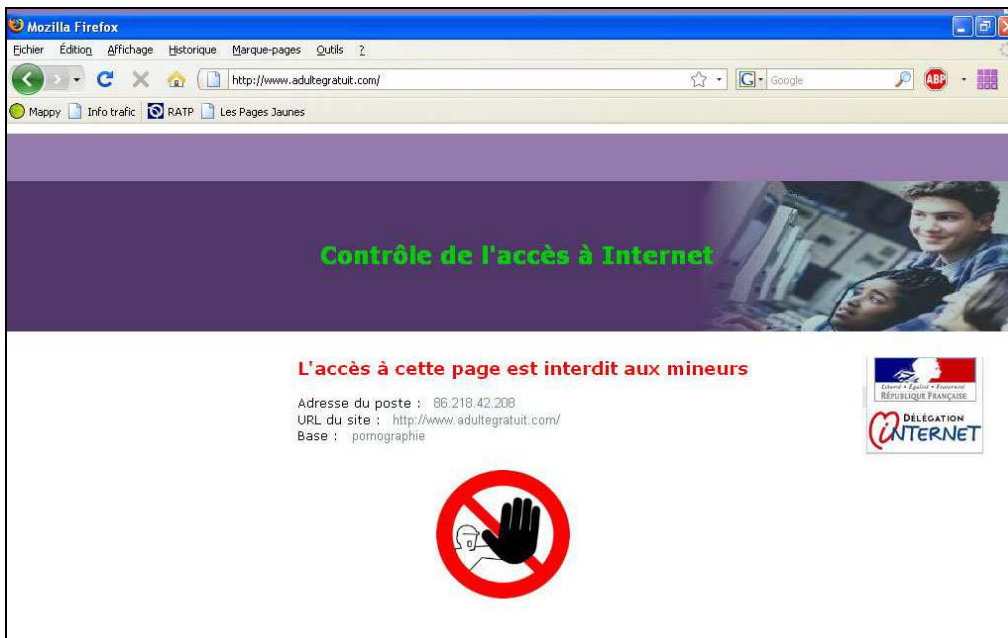


Accès à une navigation filtrée

Le lancement du navigateur Firefox permet d'accéder à la navigation filtrée. A la saisie de la 1ère adresse de la session, il est alors nécessaire de fournir l'identifiant et le mot de passe du compte créé par l'école.



Si un élève venait à accéder à un site filtré, l'écran suivant lui signifierait l'impossibilité d'en afficher le contenu :



Retrouvez sur le site de l'IA77, cette procédure avec Mozilla Firefox Portable :

http://www.ia77.ac-creteil.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=422:tice-filtrage-academique&catid=52:enseignants-1er-degre&Itemid=481